

SÉANCE DU 2 MARS 2026

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le lundi 2 mars à 19 h, au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Sont présent à cette séance:

Monsieur Allan Stanley, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Monsieur Daniel Aston, conseiller au siège no 3
Monsieur Olivier Fournier, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Tammy Lloyd, conseillère au siège no 6

Est absent:

Assiste également à la séance madame France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière.

1 Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

2 Adoption de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption et suivi du procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 2 février 2026;
- 4 Période de questions
- 5 Correspondance
- 6 Autres sujets
 - 6.1 Demande d'appui - Demande de modification du guide TECQ 2024-2028;
 - 6.2 Association Épilepsie-Estrie inc. - Demande de participation à la « Journée Lavande » du 26 mars;
 - 6.3 Comité SAT Estrie - INVITATION ET INSCRIPTION / Sommet Estrie nourricière 2026;
 - 6.4 Polyvalente Louis-St-Laurent - Soirée reconnaissance pour les finissants 2024-2025;
 - 6.5 Invitation-Rencontre de coopération en développement des communautés dans le HSF - 7 avril 2026;
 - 6.6 Inscriptions ouvertes – Journée estrienne du loisir, du sport et du plein air;
 - 6.7 RENCONTRE TABLE JEUNESSE HSF – invitation;
- 7 Paiement des factures
- 8 Compte-rendu des comités
 - 8.1 Conseillers;
 - 8.2 Inspecteur en bâtiment;
 - 8.3 Voirie;
 - 8.4 Directrice générale;
 - 8.5 Matières résiduelles.
- 9 Administration
 - 9.1 Journée de l'arbre – 16 mai 2026;
 - 9.2 Aménagement poste de travail DG;
 - 9.3 Évaluateur agréé;
 - 9.4 Écocentre;
- 10 Voirie
 - 10.1 Demande subvention chemin à double vocation;
 - 10.2 Demande subvention chemin à double vocation 2024;
 - 10.3 Adjudication de contrat – Pont French P-02014;
 - 10.4 Acceptation soumission surveillance de travaux Pont French;
- 11 Agglomération Cookshire-Eaton
 - 11.1 Rapport mensuel;
 - 11.2 Dépenses mensuelles;
 - 11.3 Formation des pompiers et rapport annuel 2025;
- 12 Règlement
 - 12.1 Dépôt du projet de règlement 2026-086 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- 13 Varia
 - 13.1 Comité Contrats – Appels d'offres;

- 13.2 Manteaux;
- 13.3 Casquettes employés;
- 14 Période de questions
- 15 Fin de la séance

2026-03-218

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;
appuyé par le conseiller Olivier Fournier;

il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 février 2026 avec varia ouvert.

ADOPTÉE

- 3 Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 2 février 2026;**

2026-03-219

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;
appuyé par le conseiller Allan Stanley;

il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

- 4 Période de questions**

Aucune question.

- 5 Correspondance**

2026-03-220

La liste de correspondance portant le numéro 2026-02 a été lue aux membres du conseil.

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
appuyé par le conseiller Allan Stanley,

il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que la correspondance 2026-02 soit déposée aux archives et mise à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

- 6 Autres sujets**
 - 6.1 Demande d'appui - Demande de modification du guide TECQ 2024-2028;**

2026-03-221

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont reçu copie de la résolution numéro 037-02-2026, de la part de la Municipalité de Sainte-Christine, concernant le Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectivités du Québec (TECQ) 2024-2028, publié en juillet 2024, qui prévoyait que le rechargement granulaire de la voirie locale était considéré comme un travail admissible, sans spécification d'épaisseur;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau Guide TECQ, publié en janvier 2026, précise désormais que le rechargement granulaire doit atteindre une épaisseur minimale de 300 mm (30 cm) pour être admissible;

CONSIDÉRANT QUE cette épaisseur représente une quantité considérable, qui s'apparente davantage à une reconstruction complète d'une route de gravier qu'à un rechargement granulaire traditionnel;

CONSIDÉRANT QU'aucune norme ne prescrit une épaisseur minimale obligatoire pour un rechargement granulaire dans les documents du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ni dans la norme BNQ 2560-114/2014 R 2024. Toutefois, les documents du ministère – notamment le Tome VI chapitre 2, norme 2204 – prévoient plutôt une épaisseur maximale de 300 mm (30 cm);

CONSIDÉRANT QUE le rechargement granulaire normalement effectué sur le réseau routier local varie généralement entre 4 et 6 pouces (100 à 150 mm), ce qui constitue la pratique courante pour l'entretien des chemins ruraux;

CONSIDÉRANT QUE l'application d'une épaisseur de 300 mm entraîne plusieurs inconvénients majeurs, notamment :

- Un rehaussement important du niveau de la chaussée, créant des différences d'altitude problématique avec les entrées privées et les accès aux propriétés;
- Une instabilité de la surface de roulement en raison d'un apport trop important de matériaux même si celui-ci est compacté;
- Un risque accru de dispersion du matériau dans les fossés, entraînant des obstructions et un mauvais écoulement des eaux pluviales;
- Une augmentation notable des coûts des matériaux, de transport et de main-d'oeuvre, rendant ces travaux difficilement soutenables pour les municipalités rurales;
- Une détérioration accélérée des chemins due à un temps de consolidation plus long et à une capacité portante plus faible durant la période de stabilisation;
- Des interventions supplémentaires nécessaires pour adapter et prolonger les ponceaux et entrées privées, générant des coûts additionnels pour les citoyens et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle exigence impose aux municipalités rurales un alourdissement administratif, financier et opérationnel qui n'était pas prévu lors de l'adoption du programme TECQ 2024-2028;

CONSIDÉRANT QUE le maintien d'un rechargement granulaire sans épaisseur minimale obligatoire, comme auparavant, permettrait aux municipalités de mieux adapter leurs interventions à la réalité des sols, des conditions climatiques et des budgets municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Olivier Fournier, appuyé par le conseiller Allan Stanley,

il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que le Conseil municipal demande respectueusement au gouvernement du Québec de modifier le Guide TECQ 2024-2028, publié en janvier 2026, afin de retirer l'exigence d'une épaisseur minimale de 300 mm pour le rechargement granulaire et de revenir à une formulation sans spécification quantitative, laissant aux municipalités le soin de déterminer l'épaisseur nécessaire selon leur contexte local;

Que le Conseil municipal sollicite l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM »), de l'Union des municipalités du Québec (ci-après « UMQ ») ainsi que de l'ensemble des municipalités du Québec afin de soutenir cette demande commune de modification du Guide;

Que la présente résolution soit transmise à :

- La FQM;
- L'UMQ;
- Toutes les municipalités du Québec;
- La députée provinciale de la circonscription de Mégantic, monsieur François Jacques;
- La députée fédérale de la circonscription de Compton-Stanstead, madame Marianne Dandurand;
- La MRC du Haut-St-François.

ADOPTÉE

6.2 Association Épilepsie-Estrie inc. - Demande de participation à la « Journée Lavande » du 26 mars;

2026-03-222

ATTENDU QUE la « Journée lavande » vise à sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes touchées et à promouvoir la solidarité, l'inclusion et le soutien au sein de nos communautés ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport reconnaît l'importance de manifester son appui aux personnes concernées et à leurs proches ;

ATTENDU QUE les initiatives symboliques, telles que l'illumination de bâtiments en violet, constituent un geste visible de soutien et de mobilisation citoyenne ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Tammy Lloyd;
APPUYÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de Newport désigne officiellement le 26 mars comme la « Journée lavande » sur son territoire, et reconnaisse cette journée à l'échelle nationale, partout au Canada ;

QUE la Municipalité illumine en violet un bâtiment municipal, un parc ou l'hôtel de ville le 26 mars prochain, en signe de solidarité envers les personnes touchées ;

QUE cette résolution soit transmise aux partenaires communautaires concernés et diffusée auprès de la population.

ADOPTÉE

6.3 Comité SAT Estrie - INVITATION ET INSCRIPTION / Sommet Estrie nourricière 2026;

Les membres du conseil ne participeront pas à cet évènement.

6.4 Polyvalente Louis-St-Laurent - Soirée reconnaissance pour les finissants 2024-2025

Les membres du conseil ne participeront pas à cet évènement.

6.5 Invitation-Rencontre de coopération en développement des communautés dans le HSF - 7 avril 2026;

Les membres du conseil ne participeront pas à cet évènement.

6.6 Inscriptions ouvertes – Journée estrienne du loisir, du sport et du plein air

Les membres du conseil ne participeront pas à cet évènement.

6.7 RENCONTRE TABLE JEUNESSE HSF – invitation;

Les membres du conseil ne participeront pas à cet évènement.

7 Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2026-02 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

Proposé par le conseiller Allan Stanley,
appuyé par le conseiller Olivier Fournier;
il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de février 2026 présenté au conseil de 112 559.70 \$ pour les déboursés;

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus et de remises de l'employeur du mois de février 2026 de 16 610.84 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

8. Compte-rendu des comités

8.1 Conseillers

8.2 Inspecteur en bâtiment

La directrice dépose le rapport.

8.3 Voirie

Les conseillers parlent de l'état des chemins municipaux ainsi que du pont sur le chemin de la Rivière-du-Nord.

8.4 Directrice générale

La directrice générale dépose son rapport.

8.5 Matières résiduelles

9. Administration

9.1 Journée de l'arbre – 16 mai 2026

2026-03-224

ATTENDU QUE les arbres jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des îlots de chaleur, la protection de la biodiversité et l'embellissement du territoire municipal ;

ATTENDU QUE la plantation d'arbres constitue une action concrète en faveur du développement durable et de la lutte aux changements climatiques ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Timothy Morrison;
APPUYÉ PAR le conseiller Allan Stanley;
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de Newport autorise la tenue d'une « Journée de l'arbre » le 16 mai 2026 sur son territoire ;

QUE dans le cadre de cette journée, la Municipalité procède à une distribution d'arbres aux citoyens, selon les modalités déterminées par l'administration municipale;

QUE l'administration municipale soit mandatée pour organiser l'évènement, coordonner l'approvisionnement des arbres et assurer la logistique de la distribution, dans le respect du budget autorisé ;

QUE la Municipalité assure la promotion de cette initiative auprès de la population et invite les citoyens à participer activement à la plantation et à l'entretien des arbres distribués.

ADOPTÉE

9.2 Aménagement poste de travail DG;

2026-03-225

ATTENDU QUE la direction générale demande de faire un réaménagement afin d'optimiser l'espace de travail et d'assurer un environnement fonctionnel et conforme aux besoins administratifs;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Aston;
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal accepte le projet de réaménagement du bureau de la direction générale tel que présenté ;

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de l'entreprise Tech-Nic Réseau Conseil;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

9.3 Évaluateur agréé;

2026-03-226

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport est propriétaire d'un bâtiment situé au 1460, route 212 à Newport;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge nécessaire d'obtenir une estimation professionnelle de la valeur marchande de ce bâtiment ;

ATTENDU QU'une demande de soumissions a été effectuée afin de retenir les services d'un évaluateur agréé ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Allan Stanley;
APPUYÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de Eval Sherbrooke Magog, évaluateur agréé, pour la réalisation de l'estimation du bâtiment municipal ;

QUE le mandat soit accordé au montant de 1 050 \$ (taxes en sus) ;

QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document relatif à l'exécution du mandat ;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

9.4 Écocentre;

2026-03-227

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport souhaite encourager la saine gestion des matières résiduelles et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement ;

ATTENDU QUE la tenue d'un écocentre ponctuel permet aux citoyens de disposer adéquatement de certains matériaux et objets ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;
APPUYÉ PAR le conseiller Allan Stanley;
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal autorise la tenue d'un écocentre le 3 mai 2026, de 8 h à 12 h, sur le territoire de la Municipalité ;

QUE l'administration municipale soit mandatée pour organiser et préparer l'activité, incluant la logistique, le personnel requis et la coordination des services nécessaires ;

QUE la Municipalité soit autorisée à procéder à la publicité de l'évènement par les moyens de communication habituels;

QUE les dépenses reliées à cette activité soient imputées au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

10 Voirie

10.1 Demande subvention chemin à double vocation 2025 Nouvelle demande

2026-03-228

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et Forêts et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du ou des chemins	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions sollicités(km)chargés par année
Ch. Du 4e rang Ch. Beaver Ridge Ch. Lawrence	1259 m 604 m 3220 m	Résineux et feuillus	19
Chemin Tanguay Ch. du 10e rang	1033 mètres 11000 m	Résineux et feuillus	378 378
Chemin Redden Ch. 3e rang	7100 m 1608 m	Résineux et feuillus	27
Ch. Du 10e rang	2239 m	Résineux et feuillus	5
Ch. De la Rivière-du-Nord Ch. New Mexico	3100 m 4500 m	Résineux et feuillus	39 39
Ch. Du 10e rang	1800 m	Résineux et feuillus	46
Ch. Tanguay Ch. Du 10e rang	517 m 11000 m	Résineux et feuillus	6
Ch. Beaver Ridge Ch. Lawrence	2033 m 3220 m	Résineux et feuillus	9

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Allan Stanley, appuyée par le conseiller Olivier Fournier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de km.

ADOPTÉE

10.2 Demande subvention chemin à double vocation 2024 Nouvelle demande

2026-03-229

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères concernant l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et Forêts et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route qui n'a pas fait l'objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom du ou des chemins	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions sollicités(km)chargés par année

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller Allan Stanley, appuyée par le conseiller Olivier Fournier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil

de demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de km.

ADOPTÉE

10.3 Adjudication de contrat – Pont French P-02014

2026-03-230

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié sur le site SEAO pour le remplacement de la surface de roulement du pont P-02014;

CONSIDÉRANT QUE neuf fournisseurs ont déposé leurs soumissions;

Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
PONT EXPERTS INC.	136 820,25 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
CONSTRUCTION DU BASSIN INC.	55 877,85 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
EXCAVATION A.R. VALOIS INC.	52 753,31 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
SDH CONSTRUCTION INC.	79 332,75 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
CITÉ CONSTRUCTION TM INC.	68 883,82 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
EXCAVATIONS GAGNON ET FRÈRES INC.	74 654,78 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
LES CONSTRUCTIONS RANDARD INC.	36 044,66 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
COFFREX INC.	79 562,70 \$
Remplacement de la surface de roulement du pont P-02014	total après taxes
16863850 CANADA INC.	110 524,32 \$

Proposé par le conseiller Daniel Aston,
appuyé par le conseiller Allan Stanley,
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

Que le conseil attribue le contrat au plus bas soumissionnaire, LES CONSTRUCTIONS RANDARD INC.

ADOPTÉE

10.4 Acceptation soumission surveillance de travaux Pont French

2026-03-231

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
appuyé par le conseiller Timothy Morrison,
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

D'octroyer la surveillance des travaux pour le remplacement de la surface de roulement du pont P-02014 à la firme EXP.

ADOPTÉE

11 Agglomération Cookshire-Eaton
11.1 Rapport mensuel

La directrice générale dépose le rapport

11.2 Dépenses mensuelles

Aucun rapport n'a été déposé.

11.3 Formation des pompiers et rapport annuel 2025;

2026-03-232

Proposé par le conseiller Daniel Aston;
appuyé par le conseiller Timothy Morrison;
il est résolu à l'unanimité des membres présents

D'accepter le dépôt du rapport annuel 2025 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

12 Règlement
12.1 Avis de dépôt de projet règlement - 2026-086 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments;

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère, par la présente :

Dépose le projet du règlement numéro 2026-086 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments.

13 Varia
13.1 Comité Contrats – Appel d'offres;

2026-03-233

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
appuyé par le conseiller Allan Stanley,
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

De créer le comité Contrats-Appel d'offres et de nommer les membres suivants :

Robert Asselin	Timothy Morrison
Daniel Aston	Jocelyn Labranche, au besoin
Olivier Fournier	France Dumont

ADOPTÉE

13.2 Manteaux;

2026-03-234

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
appuyé par le conseiller Olivier Fournier,
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

D'offrir à l'inspecteur en bâtiment et au responsable de voirie un manteau avec le logo de la municipalité de Newport.

ADOPTÉE

2026-03-235

13.3 Casquettes employés;

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
appuyé par le conseiller Allan Stanley,
il est résolu à l'unanimité des membres présents;

D'offrir à chaque employé ainsi qu'au membre du conseil une casquette avec le logo du 225^e.

ADOPTÉE

14 Période de questions

Aucune question

15 Fin de la séance

2026-03-236

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

Que la séance soit levée à **20 h 10**.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin
Maire

France Dumont
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)

Je soussignée, France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 2 mars 2026.

France Dumont
Directrice générale
Greffière-trésorière

factures de FÉVRIER payable en MARS 2026

# fournisseur	Fournisseur	Mandat	Montant
9	Infotech	Changement de postes + formation Mutation	471,41 \$
9	Infotech	Crédit formation	-258,70 \$
9	Infotech	Taxation 2025	1 358,15 \$
26	MRC HSF	Quote-Part 1er versement	80 246,50 \$
81	Coop La Patrie	Essence - 9 février 2026	167,00 \$
81	Coop La Patrie	Essence : 26 février 2026	100,00 \$
90	CJS	soumis	1 063,52 \$
250	Tech-Nic	Divers : installation et tickets de service	6 053,94 \$
257	Valoris	Déchets municipales	2 426,76 \$
257	Valoris	Putrescibles clients	60,03 \$
419	JLD-Lague	Extention	40,79 \$
440	Francine Rouleau	jeux - projet café rencontre	229,93 \$
501	Laurie Brazel	menage régulier -février 2026	300,00 \$
566	Création Jades Inc.	Casquettes	2 987,03 \$
618	Fédération Québécoise des Municipalités	Formation Ethique et déontologie + La Patrie	1 811,47 \$
656	SPA de l'Estrie	Frais du mois : février 2026	289,41 \$
685	Ville de Scotstown	Service de collecte janvier et février 2026	9 526,66 \$
681	France Dumont	Frais de déplacements :février 2026	41,34 \$
688	Cogeco	Frais mensuel : 17 janvier au 16 février 2026	80,43 \$
688	Cogeco	Frais mensuel : 17 fév au 17 mars 2026	86,18 \$
704	Excavation Guillaume Raymond Inc.	Roche : chemin	201,21 \$
716	Yvonne Dupuis	jeux de scrabble - projet café rencontre	80,00 \$
717	Me Gaston Jr. Leblanc , notaire Inc.	Frais de dossier, recherches, pub	1 850,00 \$
	Total des comptes à payer		109 213,06 \$
	Liste des paiements émis		
	Salaires du Conseil fevrier 2026		3 182,32 \$
	Salaires de février 2026		7 786,74 \$
	DAS janvier 2026		5 641,78 \$
	Hydro Québec	luminaires	214,15 \$
	Hydro Québec	Parc Island Brook	54,28 \$
	Hydro Québec	Parc St-Mathias	414,96 \$
	Hydro Québec	Hotel de ville	1 553,05 \$
	Master Card	Divers- fournitures de bureaux - timbres	1 110,20 \$
	Total des paiements émis		19 957,48 \$
	Total des comptes à autoriser		129 170,54 \$